

Avis de vacance – appel à candidature aux fonctions de

directeur général de l’Institut de recherche économique et sociale - [IRES](#)

L’IRES est un institut de recherche régi par la loi du 1^{er} juillet 1901 et mis au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs, la CFDT, la CGT, la CGT-FO, la CFTC, la CFE-CGC et l’UNSA-Education. Il a un double objet :

- Assurer au bénéfice de l’ensemble des organisations syndicales une activité de recherche et d’études socio-économiques et une mission de documentation en matière économique et sociale ;
- Mener une mission d’agence d’objectifs pour organiser et financer des projets de recherche et d’études construits par chaque organisation syndicale.

L’institut est administré par un [conseil d’administration](#) comprenant neuf représentants des six organisations syndicales fondatrices, quatre membres de droit en tant que représentants du Premier Ministre, et neuf personnalités scientifiques élues sur propositions des organisations syndicales. Le conseil élit un bureau de six membres issus de chacune des organisations syndicales.

Dans l’accomplissement de ses missions, l’IRES est confronté à quatre exigences fortes :

- En tant qu’organisme au service des organisations syndicales, l’Institut a pour vocation de renforcer l’expertise qui peut leur être apportée dans le domaine de l’analyse économique et sociale. Selon cet objectif, ses travaux de recherche sont fondés sur une approche historique et institutionnelle qui implique de développer l’analyse comparative internationale.
- Parallèlement, l’Institut doit assurer auprès des organisations syndicales une mission de valorisation et de vulgarisation des travaux effectués en utilisant des supports de publication

diversifiés, notamment revue scientifique, chronique internationale, lettre d'information ou documents de travail, et en organisant des manifestations appropriées sous forme de colloques ou de rencontres.

- En tant que centre de recherche, l'Institut doit produire des connaissances scientifiques de qualité dans quatre champs privilégiés : les relations professionnelles, la formation des revenus et la protection sociale, le fonctionnement du marché du travail et l'emploi, l'organisation des entreprises ou de l'administration et le travail. Aussi son activité doit-elle s'inscrire dans une perspective pluridisciplinaire faisant appel notamment aux sciences politiques, la sociologie, l'économie, le droit et l'ergonomie, tout en accordant une place aux méthodes d'analyse quantitative d'ordre statistique ou économétrique.
- Inscrit dans le champ des sciences sociales, l'Institut doit mener une politique active de partenariats diversifiés en cherchant à collaborer avec des centres de recherche universitaires, des organismes de recherche et d'études de l'administration, ainsi qu'avec des organismes étrangers, en Europe notamment, ayant la même vocation. Ces collaborations doivent viser à la fois à accroître les capacités d'expertise de l'Institut et à faciliter le développement d'une activité de recherche contractuelle susceptible de bénéficier de financements extérieurs.

L'Institut comporte une [vingtaine de chercheurs](#) à temps plein, auxquels sont associés quelques universitaires à temps partiel. Il accueille en outre des doctorants ou des post-doctorants. Les chercheurs sont répartis en quatre groupes de travail permanents, intitulés : relations professionnelles, revenus, emploi et travail. Parallèlement, certaines thématiques sont développées à travers des projets transversaux qui associent des chercheurs appartenant à différents groupes de travail. L'Institut offre en outre un Centre de documentation qui s'adresse à la fois aux chercheurs et aux membres des organisations syndicales.

Conformément aux statuts de l'Institut, le directeur général est nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau.

Le directeur général de l'Institut est nommé sur un poste mis à disposition par l'administration.

Les principales fonctions du directeur général de l'Institut sont les suivantes :

- Il impulse et organise l'activité de recherche de l'Institut en tenant compte des attentes des organisations syndicales et en mobilisant les compétences des chercheurs pour y répondre ;
- Il présente au conseil d'administration le programme de recherche de l'Institut, préparé sous son autorité et en concertation étroite avec le Bureau, et il veille à son exécution ;
- Il assure les fonctions de directeur de publication de l'Institut au nom du Président ;
- Il a sous son autorité l'ensemble des personnels de l'Institut et, à ce titre, il doit veiller à enrichir les compétences des chercheurs, apprécier leurs charges de travail et appliquer une procédure d'évaluation en tenant compte des spécificités de l'IRES ;
- Il met en œuvre le budget voté annuellement par le Conseil d'administration, il est responsable de l'utilisation des moyens dont bénéficie l'Institut et, notamment, il lui incombe une politique active en matière de recherche contractuelle.

Sont attendus des candidats :

- Une compétence et un intérêt patents en matière de relations professionnelles, de dialogue social et de communication scientifique pour des non spécialistes ;
- Une expérience affirmée de gestion et d'organisation d'une équipe de recherche ou d'un service d'études ;
- Une expérience scientifique de haut niveau en matière d'analyse économique ou social dans les domaines concernant le monde du travail ;
- Une expérience d'échange et de coopération avec des organismes de recherche ou d'études aux plans national et international.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. [Bernard Brière](#).

Les candidats aux fonctions de directeur général de l'IRES devront faire parvenir, **avant le vendredi 14 mai 2010**,

en deux exemplaires :

- un curriculum vitae détaillé
- et une déclaration d'intention argumentée

à : Monsieur Bernard Brière

IRES - Institut de recherches économiques et sociales

CANDIDATURE - NE PAS OUVRIR

Immeuble Mail Nord IV

16, Boulevard du Mont d'Est

93 192 Noisy-le-Grand Cedex

ainsi que par courriel à : [Bernard.Briere\(arobas\)ires-fr.org](mailto:Bernard.Briere(arobas)ires-fr.org)